

Book reviews

Communication écrite État-citoyens

Isabelle Clerc (Sous la direction), *Communication écrite État-citoyens : défis numériques, perspectives rédactologiques, postface de Céline Beudet*
(Presses de l'Université Laval, 2022)

Felicia DUMAS

Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași (Roumanie)

Connaissez-vous la rédactologie? Puisque la relation entre l'État et ses citoyens est expérimentée à vif par chacun d'entre nous, en tant qu'êtres humains vivant sur la planète... Eh bien, c'est de cette nouvelle discipline scientifique et de cette ancienne relation sociale qu'il est question dans un livre récent, complexe et passionnant, rédigé par des chercheurs et des enseignantes-chercheuses français(es), canadien(ne)s, italien(ne)s et belges francophones. C'est Isabelle Clerc de l'Université Laval (Canada), pionnière de la rédactologie, qui dirige et orchestre l'ensemble de cette entreprise éditoriale d'envergure, qui réunit une grande partie des communications présentées lors d'un colloque international qu'elle a organisé en octobre 2021 dans sa prestigieuse université québécoise, avec une collègue de l'Université française d'Aix-Marseille, Véronique Rey.

Le volume est structuré en trois parties, précédées d'une partie introductive et postfacé par Céline Baudet, étant consacré donc à la présentation de la rédactologie, dans différentes hypostases et de différents points de vue, ainsi qu'à la gestion, à travers elle, de la communication écrite entre les citoyens et les instances étatiques, à l'ère des défis numériques et de l'omniprésence d'Internet. L'Introduction et la postface sont signées par les deux grandes pionnières de la rédactologie, les universitaires canadiennes Isabelle Clerc et Céline Beudet, membres fondatrices du Groupe Rédiger. Créé en 1997, ce groupe « réunit des chercheurs en rédactologie. Leurs travaux portent sur la production et la réception de documents dans une visée d'efficacité communicationnelle axée sur l'expérience utilisateur » (<https://www.flsh.ulaval.ca/communication/recherche/unites/rediger>, consulté le 20 avril 2023).

Au Québec, comme en France, les administrations publiques se sont engagées dans un processus de simplification de leur communication avec les citoyens administrés (p. 98), qui peuvent faire entendre leurs voix, simplification qui veut dire, pour la France, par exemple, la suppression de certaines

procédures, le développement de l'administration électronique, ou la simplification du langage administratif. Une démarche à laquelle les citoyens des pays est-européens ne cessent de rêver...

Les problématiques vedettes de l'ouvrage que nous présentons ici sont la rédactologie, l'écriture professionnelle, les pratiques rédactionnelles des acteurs de l'État qui communiquent avec les citoyens, les pratiques de lecture numérique de ces derniers, la gestion des documents écrits dans « l'écosystème informationnel de l'utilisateur » (p. 20). Le lecteur de notre volume sera confronté sans aucun doute à un discours technique, voire même technicisé. Et pourtant... L'écriture s'avère être alerte et envoûtante, et certains chapitres sont carrément passionnants.

La première partie du livre est consacrée à la rédactologie et à ses visées simplificatrices de l'interaction entre l'État et le Citoyen. Selon les auteur(e)s, cette nouvelle « discipline en attente d'institutionnalisation » (p. 24) regroupe, à la fois, la description du processus d'écriture d'un écrit professionnel, les caractéristiques de ces écrits et l'identification des connaissances multidisciplinaires que le rédacteur mobilise tout au long de cette activité. Caractérisée par une évidente interdisciplinarité, elle « s'intéresse à la description fine des opérations sous-jacentes au processus d'écriture d'un écrit professionnel, aux caractéristiques de ces écrits et à l'identification des connaissances multidisciplinaires que le rédacteur mobilise tout au long de cette activité. En nommant cet objet d'étude, les chercheurs en rédactologie désignaient un champ de recherche distinct à l'intérieur de la didactique de l'écrit, d'une part, et s'éloignaient, d'autre part, d'une tradition d'enseignement de la rédaction dite technique, centrée sur l'élaboration de normes stylistiques et lexicogrammaticales » (Céline Beaudet, Anne Condamines, Christophe Leblay et Aurélie Picton, « Rédactologie et didactique de l'écriture professionnelle: un chantier terminologique à mettre en place », *Pratiques* [En ligne], 171-172/ 2016, mis en ligne le 07 février 2017, consulté le 10 avril 2023. URL de référence: <http://journals.openedition.org/pratiques/3193>).

Préoccupée par les usages et la circulation sociale des terminologies, par les formes discursives de vulgarisation scientifique dans le domaine médical surtout, Valérie Delavigne de l'Université Sorbonne Nouvelle (France) plaide pour la mise au point d'un cadre théorique et d'une terminologie propre à la rédactologie. Son étude porte sur le discours de la santé, les forums médicaux et ce qu'elle appelle l'institutionnalisation de la communication médicale du « cas français ».

Bertrand Labasse de l'Université d'Ottawa consacre son étude à l'évolution de « la parole administrative », faisant référence à la communication administrative qui caractérise le Canada et la France (qu'il connaît bien également, en tant que professeur invité à l'École supérieure de journalisme de Lille).

Une troisième séquence de la première partie est rédigée par Sara Vecchiato, Sonia Gerolimitch de l'Université d'Udine (Italie) et par Mario Casini, pédiatre et psychothérapeute, expert en santé publique. Elle est consacrée

à une enquête menée en italien et en français, de façon contrastive, sur les discours concernant l'usage des antibiotiques, et propose un modèle de « médiation ergonomique » qui vise à limiter les problèmes de compréhension de l'information médicale, dans le domaine de la santé.

La quatrième contribution, qui clôt le premier volet du volume, est également collective et (interdisciplinaire), étant signée par Christina Romain, Eric Tortochot et Véronique Rey de l'Université française d'Aix-Marseille. Elle est centrée sur l'analyse d'un corpus numérique, constitué de documents provenant du site du Gouvernement français « voxusagers.gouv.fr », dont le but est justement la simplification des démarches administratives pour les citoyens (français). Portant sur la pratique de la réécriture et sur l'impact du jargon administratif, l'analyse montre également la contribution sémiotique de la dimension visuelle des documents à la compréhension du contenu informationnel par les destinataires-usagers.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la fracture numérique et à l'inclusion. Elle comprend trois contributions, collaboratives aussi. La première est un plaidoyer pour l'accès à l'information pour une société inclusive. Elle est signée par les universitaires Claude L. Normand et André C. Moreau de l'Université du Québec à Outaouais (Canada), Alejandro Romero-Torres de l'Université du Québec à Montréal (Canada), Marie Michèle Grenon, doctorante en anthropologie à l'Université Laval, et par une professionnelle qui s'occupe des personnes vulnérables, en situation de handicap, au Québec : Julie Ruel.

L'importance et l'évolution du métier d'écrivain public qui intervient, en tant que rédacteur, dans l'acte de communication engagé par les institutions publiques, concernent de près les auteurs de la deuxième étude de cette deuxième séquence argumentative du volume : Michèle Monte (professeure émérite en sciences du langage à l'Université de Toulon, en France), Sophie-Émeline Jouanny et Franck Danger, écrivains publics diplômés (de l'Université de Toulon, justement). Ils proposent des modèles de courriels qui pourraient être utilisés par les agents de la Caisse d'allocations familiales du Finistère, dans le but de les aider à faciliter les échanges entre cette institution et les citoyens allocataires.

La doctorante Myriam Neman de l'Université Bordeaux Montaigne (France) consacre son étude à « une dimension particulière de la communication gouvernementale numérique : la figure du lecteur-navigateur-citoyen » (p. 160). Elle analyse les pratiques de lecture électronique des informations gouvernementales postées en ligne pour les citoyens-usagers, en précisant la complexité des aptitudes nécessaires pour l'exercice de leurs droits en contexte numérique ; en même temps, elle montre que ces aptitudes contribuent à la mise en place d'une encapacitation (traduction française du concept anglo-saxon d'*empowerment*) individuelle ou collective des citoyens lors de l'usage des services publics dématérialisés (p. 163).

La troisième partie du volume réunit quatre contributions qui font référence à une mutation importante connue par la notion de document numérique, qui devient à travers la dématérialisation et son intégration dans tout un réseau communicationnel, un véritable écosystème informationnel. La première d'entre elles, signée par Adeline Müller (doctorante à l'Université catholique de Louvain) et Thomas François (professeur à la même université de Belgique), est consacrée à l'analyse de trois guides belges de rédaction « claire » de documents administratifs, comparés à 21 autres guides francophones du même type. La deuxième porte sur la manière dont l'information gouvernementale s'est transmise en France par l'intermédiaire de l'application Instagram, lors de la crise mondiale déclenchée par la pandémie de COVID 19. Elle est réalisée par une doctorante de l'Université Paris-Panthéon-Assa (France), Élodie Berthet.

Quatre auteurs, les universitaires canadiens Isabelle Sperano, Robert Andruchow et leur assistant de recherche : Vic Chu, ainsi qu'un concepteur d'entreprise: Luca Petrychyn, consacrent leur article à une recherche exploratoire qui interroge la relation développée entre les pratiques de communication numériques adoptées par les gouvernements et le design d'expérience utilisateur, au niveau d'une approche pédagogique.

Le volume se clôt avec une étude collective des professeurs de l'École de design de l'Université Laval (Québec, Canada): Éric Kavanagh, Jacynthe Roberge, Laurence Paquette et Anne Catherine Verrette, consacrée à la prise en compte pédagogique (au niveau de leurs cours) de tous les aspects qui composent l'écosystème informationnel (ESI), qui devrait être centré, d'après eux, sur les comportements informationnels (*information behaviours*) des utilisateurs.

L'ouvrage que nous présentons ici peut se lire de manière traditionnelle, « sage », du début jusqu'à la fin, ou bien, de façon pragmatique, moins conventionnelle, en choisissant seulement les contributions susceptibles d'intéresser des lecteurs plutôt ciblés. Chaque article est pourvu de conclusions finales et de références bibliographiques abondantes et très récentes, ce qui lui assure une existence indépendante, susceptible d'une potentielle lecture individuelle, « en soi ». Quel que soit le type de lecture adoptée par le lecteur (forcément francophone), globale ou partielle-sélective, le présent volume lui réservera des surprises agréables et enrichissantes dans le domaine de la rédactologie. Néanmoins, elles ne se laisseront découvrir que difficilement et progressivement, après une certaine initiation, censée être (au moins partiellement) antérieure à cette lecture.

“Remonstrances”: Tools of Governance and Dialogue of Power

Paul-Alexis Mellet, *Les remonstrances: discours de paix et de justice en temps de guerre. Une autre histoire des guerres de religion (France, v. 1557 - v. 1603)*
(Librairie Droz, Geneva, 2022)

Andrei-Constantin SALAVASTRU
“Alexandru Ioan Cuza” University of Iași (Romania)

In his latest work, Paul-Alexis Mellet explores a group of political texts often mentioned in the historiography of early modern France, but rarely studied in-depth: the “remonstrances”. The most common meaning of the term is that of judicial texts associated with the right of the French Parlements to delay the registration of royal edicts that the Parlements considered prejudicial and petition the king for their modification. However, the book goes to show that their use was far more widespread than this, playing an essential role within the framework of the relationship between the king and his Parlements. The “remonstrances” were an essential component of the dialogue between the King of France and his subjects and, therefore, could easily serve as an ideological mirror of the period, reflecting the common conceptions on governance.

The corpus selected by Paul-Alexis Mellet for his study is comprised of 377 texts (a number that grows up to 700 if reeditions are taken into consideration): the main criterion, as pointed out by the author himself, was the presence of the term “remonstrance” (or “remonstrer”) in the title. In other words, a text’s identification as a “remonstrance” must be “self-assumed”, a conscious choice of its authors. As Paul-Alexis Mellet himself admits, this self-imposed limitation on the sources taken into account, based on their title and not necessarily their content, is questionable. However, there are methodological constraints that could lie behind this decision: could a book analyzing all the primary texts that would only resemble a remonstrance be actually feasible? One could certainly make the case that, by enlarging the corpus, the volume of the study would become unmanageable. The book author’s concern was that texts of this sort (“harangues, conseil, avertissement”) could not be “properly integrated”; more so, those texts that in terms of content might qualify as “remonstrances”, but are part of larger works, are especially problematic. However, these impediments are not sufficiently explained and are merely alluded to: having in mind the importance of the issue of selecting the sources, there should have been more elaboration on the difficulties involved.

Despite this minor flaw, the book of Paul-Alexis Mellet shows, through its analysis of the “remonstrances”, that the sixteenth-century French monarchy was a “monarchie du conseil”. We could recall the opinion of John Russell Major, in his books on the representative nature of the fifteenth and sixteenth-century French Crown, that the French Renaissance monarchy was a regime based on persuasion and consent, that its functioning depended on the cooperation of local elites with the central authority, as the latter lacked the means of the modern state to suppress a widespread and determined opposition. This book goes to show how this relationship actually actually worked in practice, since the “remonstrances assumed the recognition of the right to take action of the addressee and the right to speak of their authors” and how this practice established what Paul-Alexis Mellet called “an open society” (“société ouverte”), which entailed a right to criticize (in order to ask for redress and improvement) and a right for this criticism to be heard.

Les remonstrances is divided in three major parts: the first – “Les remonstrances: un genre de discours spécifique?” – is dedicated to the technical characteristics of the corpus, defining the terminology, the style, their production or authorship, the other two – “Un moyen de gouverner, un moyen de contester” and “L’émergence d’une «société ouverte»?” – focus on the historical context and the content of these texts. The distinction which the book makes between “ascending” “remonstrances” (addressed by an inferior to a superior) and “descending” ones (from a superior to an inferior) goes to show that they were actually a mean of governance and not just a one-way channel of communication. One crucial point that Paul-Alexis Mellet makes – convincingly, in my opinion – is that most of these remonstrances (except those issued by the Parlements that specifically concerned royal edicts) were meant to reach a wider audience, not just the interlocutors taking part in the political “dialogue” triggered by such a text: Paul-Alexis Mellet even describes them as the “public (printed) face of orality” – “la face publique (imprimée) de l’oralité”. In this book, Paul-Alexis Mellet is able to demonstrate that the “remonstrances” formed a spectacle of power aiming to influence a public opinion which, in the age of the growing importance of the print, gained more and more weight: from mentioning at the beginning that the publication of a “remonstrance” was always a political act meant “to persuade a widening public”, Paul-Alexis Mellet goes to prove this assertion by showing how infused these texts were with the main themes of the political thought of that period, how connected they were with the main concerns of the factions involved in the French Wars of Religion (be them Huguenots, radical Catholics hoping to eradicate heresy or “politiques” looking for an acceptable compromise to put an end to the strife), how they often reacted to contemporary events and how they played a major part in the political discourse of the French Wars of Religion. The book shows that the “remonstrances” were a major tool for the discontented to show their displeasure with the royal policy, but also a tool co-opted by the Crown to support its policy of pacification. In this light, the book’s subtitle, *Discours de paix et de justice en*

temps de guerre, is revealing: the French Wars of Religion were not just a story of relentless conflict, but also one of equally persistent efforts from the French Crown to bring back a modicum of normalcy in the war-ravaged France. In these efforts, the “remonstrances” were just as conspicuous (and far more numerous) than the repeated royal edicts of pacification. Finally, the three parts of the book are complemented by an extensive annex, listing all the sources used, in chronological order of their apparition, which can be an excellent tool for the historians of the French Wars of Religion.

One thing that would have deserved a greater attention is the actual effect of these “remonstrances” (in particular those addressed to the king) on royal policy. The king may have listened to the petitioners, but did he actually answered their wishes with more than words? The book does address this matter, but not in a consistent manner (for instance, there is very little said on this in the last chapter, “Une France «au vray chrestienne»”).

The importance of the book is given especially by the fact that it not only calls to attention, but it provides an exhaustive analysis, in terms of both context and content, of a type of literature that has not benefitted from sufficient scholarly interest in the past. The focus had been placed too much on the major political treatises, like those of the famous “monarchomachs” (François Hotman, Theodore Beza and Philippe Duplessis-Mornay) or the equally famous Jean Bodin. The effort to bring to light other types of literature (a literature whose significance might have been underestimated by the historiography until recently, but was certainly not underestimated by its contemporaries, especially since this literature was specifically designed to circulate and promote specific viewpoints) is a welcome addition to the study of the history of the French Wars of Religion. If ten years ago, Tatiana Debaggi Baranova, in her book *A coup de libelles: une culture politique au temps des guerres de religion (1562–1598)*, provided an extensive picture of the polemical literature of the French Wars of Religion in the form of pamphlets and small booklets (“libelles”), *Les remonstrances* adds to the scholarship on the political thought of this period a similar analysis of what I would call “the literature of cooperation” between power and subjects.